

les faisant accompagner du certificat du représentant de l'Italie au Canada. Peu de temps après, si j'ai bien compris, votre ministère a donné avis dans les lettres d'approbation que l'on devrait se protéger de cette façon. Maintenant, si je comprends bien, vous avez cessé de donner cet avis.

M. JOLLIFFE: Je n'en suis pas très sûr, sénateur. Notre avis à ces gens n'est pas autre chose qu'un exposé de ce qu'ils sont tenus de faire à l'égard du Canada. Si ma mémoire est fidèle — je puis me tromper — nous ne les avisons pas des exigences des autres gouvernements.

L'hon. M. ROEBUCK: L'Italie est le seul pays que je connaisse qui ait pris une initiative de ce genre et ce n'est pas une mesure hostile.

M. JOLLIFFE: Non.

L'hon. M. ROEBUCK: On m'a expliqué que c'était pour protéger le Canada contre la délivrance de permis de sortie frauduleux en Italie.

L'hon. M. CRERAR: Voici une question de portée générale: quelle est votre impression des personnes déplacées que nous avons reçues jusqu'ici?

M. JOLLIFFE: J'en ai vu quelques unes à Halifax et j'ai vu un certain nombre de rapports à leur sujet et je crois que je puis tout résumer en disant que ce sont d'excellentes gens dans l'ensemble.

L'hon. M. CRERAR: Ils sont prêts à travailler?

M. JOLLIFFE: Oui, ils le sont.

L'hon. M. DUPUIS: Doit-il venir de nouveau groupes de jeunes polonaises?

M. JOLLIFFE: Pas à ma connaissance, monsieur.

L'hon. M. DUPUIS: Je veux parler de domestiques dans les maisons privées?

M. JOLLIFFE: Oui, mais cela n'est pas limité aux Polonaises. Il entre au Canada un certain nombre de domestiques du territoire occupé dans ce que nous appelons des mouvements de groupes. Ils sont sélectionnés outre-mer par des représentants du ministère du Travail et de la Division de l'immigration, transportés au Canada et placés en service domestique par le ministère du Travail.

L'hon. M. DUPUIS: Une famille canadienne doit-elle s'adresser à vous ou au ministère du Travail pour obtenir l'un de ces domestiques?

M. JOLLIFFE: Au bureau le plus proche du Service national de Placement.

L'hon. M. BURCHILL: Monsieur Jolliffe, avez-vous recueilli des preuves ou même des bruits au sujet des tendances communistes de quelques-unes de ces personnes déplacées?

M. JOLLIFFE: Au Canada?

L'hon. M. BURCHILL: Oui, au sujet des gens envoyés ici? Je songe plus particulièrement aux domestiques.

M. JOLLIFFE: Non, je n'ai eu connaissance de rien de tel.

L'hon. M. BURCHILL: J'ai entendu parler de quelques rumeurs — au moins une et je comprends qu'il y en a d'autres. Je me demandais si vous en aviez entendu parler.

M. JOLLIFFE: Non.

L'hon. M. DUPUIS: Un assez bon nombre de ces jeunes réfugiées ont été placées à Montréal comme domestiques.

M. JOLLIFFE: Oui, je crois que c'est exact.

L'hon. M. DUPUIS: Et elles s'ennuient beaucoup, naturellement. Elles n'avaient pas de lieu de récréation où se délasser. J'ai entendu dire récemment qu'il y a une cellule communiste qui exerce une forte pression